

BELGIQUE-BELG
P.P.
7140 MORLANWEL
6/69683
P.912287



Association de la laïcité
Morlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°114 avril 2013

les **Barberpeis** A Morlanwelz



Spectacle vocal et humoristique.
Le vendredi 26 avril à 20h00

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Vendredi 26 avril : « Les BarberPeïs à Morlanwelz » Souper-spectacle	p.3
Nouvelles pauvretés : une conférence qui nous interpelle !	p.5
Lundi 15 avril à 12h30 : repas mensuel 14h15 : « Les lundis du Préau » présente « Le réveil de la culture bretonne » par Vincent Meunier	p.6
« Question(s) de Démocratie(s) » un livre de Marcel Voisin	p.8
Dès le 18 avril : Nouvelle activité – Cycle « diaporamas multimédias »	p.9
25 avril : Cinéma des Résistances « Une vie meilleure »	p.10
Exposition « Protection de l’environnement et des abeilles » : échos	p.12
19 avril : deuxième exposition d’aquarelles : vernissage	p.13
25 avril : atelier d’aquarelles	p.14
22 et 29 avril : cours d’italien	p.14
Des nouvelles de la Maison de la Laïcité de Kinshasa	p.15
Du 15 au 28 juillet 2013 : Voyage de jeunes de 13 à 15 ans en Pyrénées françaises	p.17
Connaître la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML)	18

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/ 39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Compte de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Cotisation 2013

La cotisation annuelle est fixée à **10 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2013

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

En devenant membre ou en renouvelant votre cotisation !

**Le vendredi 26 avril à 20 heures
« Les BarberPeïs à Morlanwelz »
Exceptionnel souper- spectacle**

Dans notre mensuel de mars dernier, nous vous annoncions que, pour la première fois dans la région, ce groupe se produira à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Leur spectacle a fait salle comble, du 1^{er} au 3 février dernier, au Centre Culturel de Woluwe-Saint-Pierre.



Mieux connaître les BarberPeïs

Le projet, né en 2006 sous la houlette de Christophe Schuermans (alias BarberTof), regroupe une bande de joyeux peïs brusseleirs(1). Ils chantent a cappella un répertoire principalement français basé sur le style barbershop, mais en y ajoutant un caractère zwanzeur (2) bruxellois et un sacré côté festif ! Ils interprètent également des grands classiques connus de tous.

Le genre Barbershop

Comme précisé dans le courrier laïque de mars dernier, ce genre est né dans les salons des barbiers américains où l'on avait coutume de se raconter des histoires légères. Il fait penser aux accords de jazz, de blues et de gospel, tout en légèreté. Un certain esprit comique est présent, ce qui n'est pas pour déplaire aux personnes de la région du Centre aimant l'humour.

Le style Barbershop fait l'objet de compétitions aux États-Unis et au Canada. Si la qualité musicale y est primordiale, l'aspect visuel des chanteurs y est aussi noté et on remarque dans les groupes de style barbershop une recherche vestimentaire

et des attitudes, des mimiques dans la gestuelle, appropriées à des chansons qui parlent d'amour pour beaucoup d'entre elles.

En France cette musique fait l'objet de formations de chanteurs mais on trouve quelques quatuors amateurs d'harmonie et d'humour.

(1) Le brusseleir

Le *brusseleir* est l'appellation fréquemment donnée au parler bruxellois, parler populaire de Bruxelles. Il s'agit d'un langage issu du brabançon (dialecte du néerlandais) mêlé de nombreux mots français.

(2) *Zwanze* (n.f.) Plaisanterie, mystification souvent assez grosse, caractéristique de l'humour bruxellois.

Le nom de scène des BarberPeis est caractéristique de ce parler bruxellois : BarberBrill, BarberTich, BarberOuss, BarberKlett, BarberTof, BarberKlash

Nous vous présentons ce spectacle en deux parties et nous vous servirons, durant l'entracte, un repas typiquement bruxellois :



Prix spectacle et souper : 20 €.

Enfants de moins de 12 ans : 10 €.

Réservez dès maintenant cette soirée car nous limitons le nombre de place en fonction des dimensions de notre salle.

Votre réservation sera confirmée après paiement auprès de Paola ou par virement au compte habituel N° BE76 0682 1971 1895 en indiquant

« Barberpeis – nom + nombre de personnes »

Vos tickets vous seront remis au paiement auprès de Paola ou à l'entrée.

N'oubliez pas : le rire et l'humour sont des garanties de longévité.

Yvan Nicaise

**Nouvelles pauvretés, osons les
nouvelles solidarités !
Une conférence qui nous
interpelle**



C'est devant un public captivé et interactif qu'Olga Zrihen a illustré par de nombreux exemples, sans langue de bois et avec beaucoup de franchise et de réalisme, les pauvretés en Belgique (et en

Europe) ; les origines et les moyens de lutte ; l'importance des actions pour permettre aux personnes dans les grandes difficultés financières d'accéder à la nourriture, aux vêtements, à l'éducation, à un logement décent, à un travail... ; le rôle du monde politique dans l'octroi de subsides et de soutien médiatisé des actions ; la difficulté de conscientiser les personnes qui n'ont pas rencontré ou vécu dans la pauvreté tue ou cachée ; le rôle de chacun dans la prise de conscience et les actions locales pour aider. Pourquoi pas des ateliers cuisine pour apprendre à bien manger avec de faibles moyens et faire de bons repas équilibrés à moins de 3 € ?



Le retour des parcelles de jardins cultivés ? Toute initiative individuelle ou locale peut aider. Des initiatives se font déjà comme à la Bibliothèque de Morlanwelz... Il suffit de s'y mettre. Notre conférencière a eu du mal à arriver au bar en fin de soirée tant les participants souhaitent continuer le débat sur ce sujet à peine entamé ce jour.

Dominique Patte

**Lundi 15 avril : « Les lundis du Préau »
présente « Le réveil de la culture bretonne »
par Vincent Meunier**

La tentative d'éradication de la culture bretonne par l'état français, la résistance du peuple et le renouveau culturel au moyen de la musique.

Tout un programme que développera le 15 avril notre conférencier du mois.

Un peu d'histoire pour planter le décor.

1925 : Le groupe d'artistes bretons, Les Seiz Breur présentent des salles meublées et décorées dans le pavillon de la Bretagne à l'exposition des Arts décoratifs à Paris en 1925. C'est lors de l'inauguration du pavillon que le ministre de l'Instruction publique, Pierre-Armand de Monzie, déclare : *"Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître"* et en même temps il faut éradiquer la culture bretonne.

Fin des années 1940 et années 1950 : la culture

La musique avec la mise en place de Bodadeg ar Sonerion de Polig (1943) qui regroupe les musiciens traditionnels, notamment de cornemuse, sert de base pour la création des premiers bagadoù à la fin des années 1940. Les bagadou sont des ensembles de musique traditionnelle s'inspirant des **pipe bands** écossais et regroupant des cornemuses, des bombardes et des percussions). Il y a un réel essor dans les années 1950, marque du **renouveau culturel breton**.

Décennie des années 1970

Une réelle renaissance d'un sentiment d'appartenance régionale en Bretagne avec la **« révolution culturelle » en musique**.

Essor sans précédent de la musique bretonne, à l'initiative d'Alan Stivell. Ne pas oublier l'influence culturelle du chanteur et écrivain Milig Ar Skanv, autrement dit **Glenmor**, qui fut le premier à réveiller la culture bretonne.

D'innombrables musiciens et chanteurs vont lui emboîter le pas, dont Gilles Servat et les Tri Yann aussi bien dans les concerts que dans les festoù-noz (fête bretonne, avec de la musique et des danses traditionnelles). Ces festoù-noz, souvent « de soutien » à une cause « de gauche », deviennent le rendez-vous de toute une génération, et progressivement de toutes les générations.

Vincent Meunier.

Mieux connaître notre conférencier

Vincent Meunier est animateur au PAC (présence et action culturelle) de La Louvière et dans ses temps libres, il adore voguer sur la mer.

Mais c'est aussi un amoureux de la Bretagne et de sa culture.

C'est à son initiative que la locale **PAC Celtique** a créé, voici 12 ans à La Louvière, un fest-noz, devenu traditionnel grâce à un public de plus en plus nombreux d'amateurs et connaisseurs.

Son engouement pour la Bretagne, sa culture et sa musique l'a même conduit à apprendre à jouer de cet instrument traditionnel qu'est la cornemuse.

Durant sa conférence, il nous fera mieux découvrir cet instrument de forme et de son assez particulier.



Conférence et goûter : 3 €

**Mais aussi... à 12h30 :
Participez à notre repas mensuel
Un moment de convivialité**

Bienvenue à partir de 12h00

Roti de Porc à l'orange et aux chicons

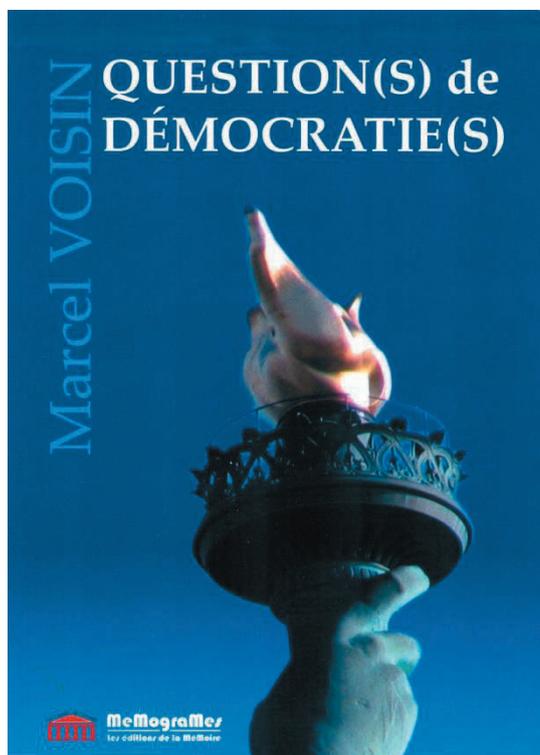
Dessert

Café

12 €



**Réservation jusqu'au mercredi 10 avril
Téléphone : 064/ 44 23 26**



Question(s) de Démocratie(s) de Marcel Voisin

**Un livre engagé, des réflexions et
pistes sur notre engagement
citoyen**

Marcel Voisin nous avait récemment livré deux abécédaires pamphlétaires, tant virulents que succulents – *Petit Dictionnaire impertinent* et *Insolences* (tous deux chez MeMograMes dans la collection *Les carnets de l'Olympe*) – où il dénonçait et s'indignait de mille et une injustices, inégalités, mesquineries, tromperies et autres hypocrisies de notre monde. Avec *Question(s) de Démocratie(s)*, il avance une série de pistes pour redynamiser l'idéal laïque, ainsi que les valeurs démocratiques.

Et l'essayiste de nous avertir d'emblée : « *J'aimerais que la sévérité de ma critique soit comprise comme un stimulant. Comme toujours en Histoire, les privilégiés et les profiteurs du moment tentent de figer les structures et de nier la nécessité d'une évolution. On a même théorisé « la fin de l'Histoire » ! Or, depuis les bouleversements du seizième siècle pour le moins, engendrés par les Grandes Découvertes, l'essor scientifique et l'irruption du protestantisme, le monde occidental sait et doit savoir que rien n'est définitif et que la tâche humaine consiste à progresser autant que possible.* »

Pierre Galand, Président du Centre d'Action laïque, préface l'ouvrage : (...) *Marcel s'attaque aux moulins de la bêtise mus par les vents du conformisme et du renoncement aux idéaux qui nous ont fait grandir. Salutaire entreprise ! Et colossal défi que de condenser, en ces pages, une telle somme d'espérances qui, évitant les pièges de l'utopisme, participent du plus élémentaire bon sens.* (...)

Editions MeMograMes, les éditions de la MéMoire.
Collection Les Carnets de l'Olympe
Arquennes 2013
Prix : 23 €

Dès le 18 avril
Nouvelle activité à la Maison de la Laïcité
Cycle « diaporamas multimédias »

Créer de superbes diaporamas avec vos meilleures photos : souvenirs de vacances, de fêtes de familles, de promenades dans la nature,

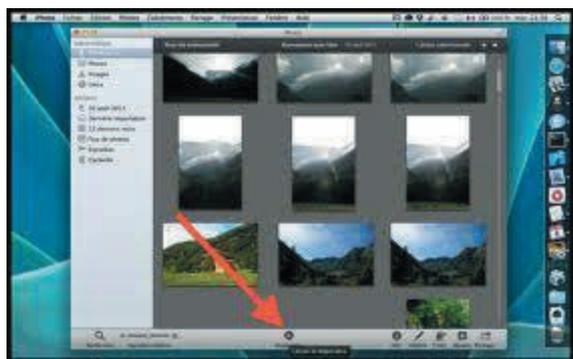


Avec un animateur-formateur de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut, venez vous initier à l'utilisation de logiciels de diaporamas permettant d'agrémenter vos photos avec des effets

tels que des transitions, des textes et des musiques.

Même d'anciennes photos ainsi que des séquences vidéo peuvent être insérées dans votre réalisation.

Une fois le diaporama réalisé, il n'est pas nécessaire de disposer d'un programme pour le visualiser.



Vous pourrez l'enregistrer ou le graver sur un DVD, pour le visionner sur la télévision avec votre famille ou des amis.

Pas besoin d'un matériel particulier : nous disposons d'une salle équipée de plusieurs ordinateurs et des logiciels de réalisation.

Attention : le nombre de places est limité en fonction du nombre d'ordinateurs.

Modalités pratiques

Il s'agit d'un cycle de 8 séances qui se dérouleront les jeudis de 9 à 12 heures.

Dates : 18 et 25 avril ; 16 et 23 mai ; 13 et 27 juin ; 12 et 26 septembre.

Les dates de septembre seront consacrées au visionnage de vos réalisations.

Participation : 5 € par séance.

Inscrivez-vous dès maintenant au 064/ 442326 (Maison de la Laïcité) ou à l'adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Coté pratique : disposer d'une clé USB avec vos photos (clé de 8 GB minimum)

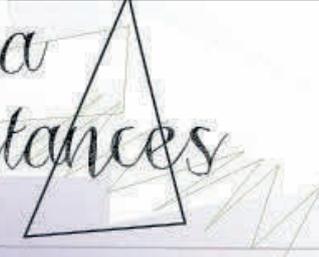
Plus d'informations auprès d'Yvan Nicaise au 0478 /392796.

Yvan Nicaise



Le Cinéma des Résistances

2012-2013
Saison 11



Jeudi 25 avril 2013 à 20 heures

P.A.F : 4 €
(abonnement 5 séances : 16 €)
une boisson est offerte après le débat

info : 0497/ 46.34.93

Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz : 064/ 44.23.26
(2 jrs avant la soirée)
La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Avec la collaboration de Hainaut
Culture Tourisme de la Province de
Hainaut

Exempt de timbre - manifestation
culturelle
Editeur responsable : Y.Nicaise,
Place Albert 1er, 16a 7140 Mor-
lanwelz

le cinéma des résistances

Jeudi 25 avril 2013 à 20 heures

Yann, cuistot, tombe amoureux de Nadia, serveuse et mère célibataire d'un petit garçon, Slimane. Au détour d'une promenade, il découvre un chalet

UNE VIE MEILLEURE

un film de Cédric Kahn

(France, Canada 2012)

désaffecté au bord d'un lac, dans la grande banlieue de Paris. Yann se prend à rêver d'y installer son propre restaurant, et entraîne Leila dans son rêve. Le jeune couple contracte plusieurs emprunts, devient propriétaire, entame des travaux.

Ils rêvaient d'un autre monde, d'une vie meilleure. Mais pour Yann et Nadia, la réalité sera tout autre. Pour avoir voulu créer leur petite entreprise, ce couple de Français moyens se retrouve bientôt en enfer : harcelé par les huissiers, persécuté par les banques – et bientôt poursuivi par la police... jusqu'au jour où Nadia confie son fils à Yann et disparaît.

Yann sera un beau père courage, prêt à tout pour garder la tête haute, et sortir de l'engrenage de la misère.

Cédric Kahn, le réalisateur, décrit avec justesse la dure réalité du surendettement et de l'échec malgré l'ambition des protagonistes. Mais bien que très réaliste, cette spirale de l'échec ne finit pas dans le mur. Ce film d'actions et de tensions se termine avec une pointe d'espérance.

Suspense social, poétique et sensible donc.

"Un film qui nous parle de nos soucis n'est pas forcément un film chiant. La Preuve. (*Moustique*, 28 juillet 2012)

P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €)

Une boisson est offerte après le débat

**Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de la Direction Générale des Affaires Culturelles du
Hainaut - Secteur des Animations et de la Formation.**

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.



Exposition « Protection de l'environnement et des abeilles » Quelle magnifique exposition !

Très didactique, joyeuse, colorée, illustrée de nombreuses photographies, maquettes, statuettes, jeux, miels divers à goûter, rencontres avec des apiculteurs et la biologiste Eco-conseillère du PCDN de Morlanwelz, ... A voir et à revoir pour les découvertes, pour la documentation, pour améliorer notre gestion de l'environnement, pour le plaisir.

Dominique Patte



Lundi 25 avril : atelier d'aquarelles
Vendredi 19 avril : vernissage de l'exposition des aquarelles des artistes de l'atelier



En mars 2012, la première exposition des peintures choisies par les participants parmi les nombreux tableaux réalisés s'est déroulée dans nos murs. Ce fut un succès qui encouragea les participants à progresser dans leurs créations.

Le vendredi 19 avril, une deuxième exposition aura lieu.

Nul doute que nos membres et sympathisants auront à cœur de venir admirer les nouvelles aquarelles et apprécier autant les progrès que la créativité de nos artistes.

Artiste, le mot n'est pas trop fort puisque la peinture est un art, une activité humaine faisant appel aux émotions, aux sens et à l'intellect.

Ce vendredi 19 avril à 19 heures, nous vous attendons nombreux pour assister au vernissage de cette exposition.

A cette occasion, la Maison de la Laïcité offrira le drink de l'amitié... et de la créativité.

Pour ceux qui ne pourront être présents, l'exposition sera ouverte le week-end du 20 et 21 avril, de 10 à 18 heures.

Rappelons qu'il est toujours possible de rejoindre notre atelier d'aquarelles qui se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Anne-Marie André

Jeudis 18 avril : atelier d'art floral



Le retour du printemps, même si l'hiver fut plus long de d'autres années, est l'occasion de réaliser des montages floraux en utilisant les fleurs du moment.

Après les réalisations de carnaval, c'est le moment de penser au réveil de la nature qui inspirera les participants au sein de l'atelier d'art floral.

Vous pouvez toujours rejoindre l'un des deux groupes.

L'un se réunit de 10h00 à 12 h00, l'autre de 13h00 à 15h00.

Et comme toujours : ne pas oublier le petit matériel (clous, sécateur, ciseaux, couteau).

La participation aux frais est fixée à 12 € et comprend les fleurs, le matériel de décoration et le petit café.

N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance auprès de Paola à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Prochaines dates : 2, 16 et 30 mai.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 22 et 29 avril : Cours d'italien



Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte continue à être dispensé dans notre maison.

Il s'agit d'un partenariat entre la Maison de la Laïcité et l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz.

Ces séances sont animées par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz. Elles se

déroulent de 17h00 à 18h30 ou de 18h30 à 20h00 selon le groupe.

Prochaines dates : 6, 13 et 27 mai.

Des nouvelles de la Maison de la Laïcité de Kinshasa (MLK)

La Laïcité est inscrite à l'article 1 de la constitution depuis 1960 cependant cette notion sonne creux pour la plupart des congolais. La première réalité de la Laïcité congolaise est de débattre des problèmes de la cité. La Maison de la Laïcité de Kinshasa accueille des associations culturelles, des syndicats, des associations de femmes et de jeunes, des éducateurs de rue. Elle travaille avec d'autres associations pour développer des activités communes et consacre deux de ses bureaux au planning familial, activité impensable il y a quelques années.



La MLK est ouverte aux citoyens pour venir débattre des problèmes de la cité. C'est la première réalité de la Laïcité congolaise.

Accueillis comme membre exceptionnel de la Fédération des Maisons de la Laïcité de Wallonie et jumelé à la MLCharleroi, le soutien des partenaires belges lui permet d'exister et de se structurer. La MLK espère obtenir un jour un soutien du gouvernement congolais, créer d'autres Maisons de la laïcité et constituer une Fédération des Maisons de la Laïcité congolaises. Mais il lui faut encore faire connaître son utilité auprès des citoyens et des pouvoirs publics et structurer la communauté des laïques pour qu'elle puisse s'engager plus activement dans la défense d'une citoyenneté responsable.



Des Anciens animent des journées de formation des instituteurs d'écoles publiques de Kinshasa.

Inaugurée le 23 juillet 2011, la MLK commence à faire entendre sa voix parmi les organisations de la société civile. Elle tisse des liens de plus en plus forts dans le milieu associatif avec une participation marquée au 6^{ème} forum social africain organisé à Kinshasa en janvier dernier. Avec un programme d'activités et des partenariats qui se multiplient, elle joue également un rôle moteur dans la promotion et l'enracinement des valeurs laïques dans la sphère publique congolaise, notamment par la publication d'outils pédagogiques pour la vulgarisation



La MLK conçoit des outils pédagogiques pour promouvoir la Laïcité inscrite de l'article 1 de la constitution de la RDC.

de l'article 1 de la constitution : dépliants, bande dessinée, magazine semestriel qui traite d'un aspect de la laïcité (laïcité, éducation, citoyenneté), formations des associations et des enseignants des écoles publiques laïques.

Avec l'aide d'anciens étudiants de l'ULB de Kinshasa, elle publie la revue Congo Liberté et anime des journées de formation des instituteurs d'écoles publiques. Des conférences et excursions sont en préparation pour 2013. Elle a instauré un afterwork festif chaque premier vendredi du mois qui instaure la convivialité parmi ceux qui franchissent le seuil de la MLK.

Dominique Patte

Source et photos : Théodore n°18, janv-mars 2013, pp.4-6 : « L'UAE Section Congo s'engage pour l'école laïque congolaise » et « La maison de la Laïcité de Kinshasa fête ses deux ans » », articles de Motonobu Kasajima ; UAE.

Note de la rédaction

La maison de la Laïcité de Morlanwelz continue, comme d'autres maisons, à soutenir chaque année cette dynamique MLK par un versement modeste mais, en s'ajoutant à celui des autres maisons, notre apport contribue à aider les laïques congolais dans leur engagement pour que cet Etat évolue vers la démocratie et la paix

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la Maison de la laïcité de Kinshasa

LE COURRIER LAÏQUE

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila

Du 15 au 28 juillet 2013 : Voyage de jeunes de 13 à 15 ans en Pyrénées françaises

Intéressé ? Contactez d'urgence votre Président

Un séjour interculturel de jeunes de 13 à 15 ans dans les Pyrénées françaises.



Développer le sens critique en adhérant aux valeurs du libre examen, et sensibiliser la jeune génération au rôle qu'elle joue au sein du monde actuel et dans la construction de celui de demain. C'est dans cet esprit que la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML) a mis sur pied « *Laïcidad, terre de libertés* », un

voyage d'échanges et de rencontres entre adolescents de différents pays.

Ce séjour interculturel s'adresse aux jeunes de 13 à 15 ans, et se déroulera du 15 au 28 juillet 2013 dans les Pyrénées orientales, à Latour de Carol au sein du village club d'Yrivals.

Lors de ce voyage, différentes activités sportives et culturelles seront proposées : randonnées, parcs d'aventures, sports (tennis, natation, volley, etc.), découverte des villes et richesses environnantes, ateliers (initiation aux premiers secours, information sur les assuétudes, réflexion sur le « vivre-ensemble » mais aussi botanique, photomontage...).

Grâce aux liens tissés et aux réflexions menées durant ces 10 jours, la fin du séjour devrait permettre d'aboutir à la construction d'un projet commun, à savoir la production par les jeunes d'un carnet de route décrivant leurs visions et représentations des « Terres de libertés de demain ».

Pour pouvoir rayonner par-delà des frontières, « *Laïcidad* » doit être composé d'un maximum de jeunes issus de différentes nations.

Si un de vos enfants, petits-enfants ou proches, est désireux de participer à «*Laïcidad* », vous pouvez me contacter – Yvan Nicaise – 0478/392796

Prix de ce séjour : 350 € toute charge comprise (voyage, logement, repas et activités)

Ce prix pratiqué n'est possible que grâce à l'appui du Centre d'Action laïque Picardie Laïque.

Vu la répartition entre les Maisons, trois enfants peuvent pratiquer via notre Maison de la Laïcité.

Le groupe ne pouvant dépasser 12 enfants, toutes nations confondues.

ATTENTION : INSCRIPTION AVANT LE 7 AVRIL PROCHAIN

Consultez aussi le site www.laicidad.eu

Connaître la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML)



Dépasser les frontières de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dépasser les régions françaises et exporter les Maisons de la Laïcité ainsi que les valeurs laïques universelles à l'échelle de l'Europe, telles sont les perspectives de la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML) officiellement constituée le 21 septembre 2012 à Namur.

Le 21 septembre... une date choisie de manière anodine mais qui pourtant, comme l'a souligné avec un vif enthousiasme Michel Magnan, Président de la Maison Universelle de La Laïcité (MUDLL) et fraîchement élu vice-président de la FEML, marque le 220ème anniversaire de la déclaration de la première République Française, laquelle est indivisible, laïque, démocratique et sociale. La FEML permet donc de prolonger cet œuvre commencée le 21 septembre 1792.

Pour la définir, la FEML a pour but de promouvoir, localement ou régionalement, à travers l'Europe, par l'intermédiaire de ses membres, les valeurs de la Laïcité.

La Fédération étudie, promeut et défend les intérêts collectifs des Maisons Laïques.

Elle fédère les Maisons Laïques et prête son concours à la création de nouvelles Maisons Laïques là où le besoin s'en fait sentir. Elle favorise les échanges et la coopération entre ses membres, notamment par la diffusion des informations et des expériences qui peuvent contribuer au rayonnement et au développement des Maisons Laïques et de leurs Fédérations.

La FEML coordonne l'action de ses membres pour relayer les positions et actions décidées au sein de la Fédération Européenne des Maisons Laïques.

Votre président, Yvan Nicaise, est un des membres fondateurs.

Des Maisons de la Laïcité françaises... et au-delà

Les prémices de la FEML ont germé en mars 2011. A cette époque, Michel Magnan, ayant entendu parler de Maisons de la Laïcité en Belgique, désirait en savoir plus sur le concept afin de s'en inspirer. Dans cette optique, quelques temps plus tard, un contact était pris avec Pierre Bodart, Président de la Fédération des Maisons de la Laïcité (FdML), puis un rendez-vous était fixé en mai 2011 à Namur, à l'occasion des Fêtes de la Jeunesse Laïque.

Rapidement, l'idée de fédérer leurs deux associations respectives, afin que celles-ci n'entrent pas en concurrence et partagent leurs projets, réunit les deux hommes.

Un an et demi plus tard, après de nombreux contacts téléphoniques, mais aussi des entrevues entre la Belgique et la France, et deux autres associations venues s'ajouter : Tous Azimut, et la Maison Universelle de la Laïcité Aveyron-MUDLL-12, la FEML a pu être officiellement constituée lors d'une assemblée organisée à Belgrade (Namur).

Cette assemblée a été l'occasion pour tous les acteurs de la FEML de se rencontrer, mais surtout de se positionner sur la charte et les statuts de la nouvelle fédération et d'élire les membres de son conseil d'administration.

Des Maisons de la Laïcité pourront notamment être créées en France, mais aussi au Grand-duché du Luxembourg, en Espagne et en Italie où des projets sont en cours. D'ailleurs, l'adhésion de la Maison de la Laïcité de Sanem au Grand-duché du Luxembourg à la FEML, sera soumise à l'approbation de l'AG de la FEML qui aura lieu le 27 mars prochain.

Un des objectifs : mettre en place des activités communes.

La FEML souhaite véhiculer sa vision de la Laïcité. C'est-à-dire l'élaboration personnelle d'une conception de vie qui recherche l'épanouissement et l'émancipation de l'être humain à l'égard de toute forme de conditionnement. Une laïcité qui se fonde sur l'expérience humaine, la raison, le libre examen et l'exercice de la raison critique, comme mode de pensée et d'action, en dehors de toute référence confessionnelle, dogmatique ou surnaturelle.

Source : Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité

PROCHAINEMENT



Vendredi 24 mai à 19h30

Conférence – débat

« Vivre son couple dans une famille recomposée »

par Luis Aquino, psychothérapeute

Comment construire notre vie de couple où chacun des adultes et des enfants y trouve son épanouissement sans renoncer à ses propres rêves ?

Une conférence - débat complémentaire à celle d'avril 2012

**15 avril
12 h30 Repas mensuel
14h15 : Le réveil de la
culture bretonne**



**19 avril à 19h30
2^{ème} exposition
d'aquarelles**

**25 avril à 20h00
Cinéma des résistances
« Une vie meilleure »**



**26 avril à 20h00
« Les BarberPeïs à
Morlanwelz »
Souper-spectacle**

***La Maison de la Laïcité : toujours des activités à mini prix.
Pourquoi s'en priver !***